

DOTC Val de Marne

Organisations innovantes, fusion des TG, horaires de mixte.... **Sans contrepartie, STOP**

La CFDT a été reçue par la Directrice de la DOTC concernant les projets de réorganisation en cours et ceux à venir.

Entre l'exigence de la DOTC de mettre en place partout des organisations innovantes, de supprimer de plus en plus de quartiers, la volonté de fusionner partout les TG et d'imposer très vite des horaires de mixte à toute la distribution, la CFDT s'est indignée de marges de négociation quasi inexistantes. Dans de telles conditions, la CFDT dit stop et met en suspend sa signature sur les accords concernant les régimes de travail.

Prise de service décalée, horaire de mixte : la DOTC va trop loin.

Les réorganisations de **Villeneuve St Georges, Sucy en Brie, Villecresnes, et Maisons-Alfort** et certainement beaucoup d'autres à venir imposeraient une prise de service retardée à 8H30 voir 9H00 intégrant une coupure méridienne. La CFDT est totalement opposée à une mesure aussi radicale sans prendre en compte les contraintes personnelles voir financières des agents du département.

Imposer des horaires mixtes à tous sans mesurer les différents impacts sur l'organisation personnelle des agents, sans envisager de réels points de restauration et sans prendre en compte les risques importants d'agression les après midi est totalement irresponsable.

Pour quel intérêt caché, la DOTC se précipite t-elle quand les autres DOTC d'Ile de France ne l'envisage pas ? Le seul transfert de la lettre verte sur la brigade du matin à la PIC ne justifie pas de telles décisions. Depuis des années, la Poste accélère sa mécanisation avec les impacts que l'on connaît sur l'emploi. Le retour au TCD Eco en place du TCD Prio ne justifie t-il pas une pause dans la productivité liée à la mécanisation ? Les facteurs du Val de Marne s'adaptent aux exigences du courrier mais pas question de servir de cobaye et d'accepter autant de contraintes cumulées.

Délocalisation, la DOTC doit payer.

Entre les projets de délocalisation de la Varenne à St Maur, Sucy en Bry à Boissy, St Mandé à Vincennes, Vitry à Ivry, Fresnes à Rungis, Créteil PPDC dans de nouveaux locaux et combien d'autres dans les tuyaux, la CFDT ne se satisfera pas de 150 euros pour soldes de tout compte.

La concentration n'est pas épargnée avec le transfert des collectes d'Ivry à Rungis en Octobre, un projet de transfert des collectes de Fontenay vers Villiers serait à l'étude et quel avenir pour les collectes de la PIC avec le futur projet de transfert de Créteil PPDC vers la zone Europarc ?

La CFDT exige : 500 euros de primes de transfert pour tous

Organisations innovantes.

Aucune réorganisation validée par la DOTC si elle ne prévoit pas la mise en place d'une organisation innovante !!!

Tournées réservées séniors, tournées spécifiques objets signalés, QL adaptés aux agents avec inaptitudes puis la représentation systématique des recommandés et de plus en plus la DOTC envisage Distri'Vag comme solution pour demain. Des agents affectés aux travaux intérieurs d'autres à la distribution du courrier avec des horaires différents et décalés.. .

Et tout ça toujours imposé !!!

Toutes ces adaptations doivent être compensées, **la CFDT revendique une prime spécifique d'adaptation aux organisations innovantes.**

TG Commun.

La Directrice impose aussi partout où il y a plusieurs communes dans un même site la fusion des TG. Les collègues de Boissy et Limeil-Brévannes ont subi cette décision sans aucune communication, aucune concertation.

Les collègues de Villejuif et du KB sont les prochains et la plupart des réorganisations à venir intègre cette nouvelle exigence.

Ca rapporte strictement rien à la Poste, ça permet à la PIC de gagner quelques sorties machines mais pourquoi faire ? Alors que l'évolution de la mécanisation est toujours mise en avant par la Direction pour supprimer des emplois supplémentaires, concrètement c'est machine arrière TG plus long, passage du TCD complet en TCD éco et c'est encore les agents qui trinquent. **Tous les dépassements de temps de TG doivent être systématiquement compensés.**

Promotions 1.3.

La CFDT ne supporte plus le quota des 40% en 1.2 et 40% en 1.3 que la Direction rappelle lors des négociations sur les projets. Si la CFDT a pu obtenir une nouvelle vague de promotions 1.3 à la PIC permettant à tous les agents de collecte ayant 2 ans d'ancienneté à La Poste de l'obtenir ce n'est pas le cas dans les établissements.

Des négociations sont en cours à Rungis mais le temps passe et toujours rien d'acté !!!

La CFDT arrache quelques 1.3 dans les réorganisations mais on est bien loin de nos revendications. De nombreux collègues font leur travail avec sérieux depuis 2 années et la seule reconnaissance possible par la Poste reste la promotion.

Nos patrons estiment que facteur d'avenir est dépassé, il faut d'autres adaptations, le taquet des 40% doit aussi disparaître.

Après l'épisode sur les plis électoraux que la DOTC entend imposer dans la charge de travail sans compensation, le refus d'intégration en CDI des 17 contrats Pro qui ont fini le 30 avril et rien de rassurant pour les prochaines cessions ainsi que les sécularités supplémentaires qui s'additionnent à cause du manque de personnel, la CFDT se prépare à une mobilisation indispensable et importante sur le département.

En l'absence de fortes contreparties, la DOTC prend le risque de se retrouver seule lors des séances de signatures des accords, et d'un conflit majeur dans le Val de Marne.

Pour soutenir l'action de la CFDT, syndiquez-vous